

Le Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Paris, le 09 JAN. 2007



Monsieur le Président,

Je suis, comme vous le savez, pleinement conscient de la nécessité de faire évoluer le dispositif français d'aide à l'accès au droit et à la justice.

Aussi, après les mesures intervenues dans le cadre de la loi de finances pour 2007, il m'apparaît important qu'une réflexion d'ensemble puisse être menée en la matière, dans le cadre d'une vaste concertation.

C'est pourquoi j'ai décidé la tenue « d'Assises de l'aide juridictionnelle et de l'accès au droit », auxquelles je vous invite à participer, le

Mardi 30 janvier de 9 H à 17 H
Galerie Peyronnet
13 place Vendôme
75001 PARIS.

Cette journée sera l'occasion d'échanger sur l'avenir de l'aide juridique. Afin que cet échange soit constructif, je vous propose de limiter à 2 personnes votre délégation.

Je souhaite qu'à l'issue de ces réflexions, des propositions de réformes puissent être élaborées, persuadé que certaines mesures, de nature réglementaire, peuvent faire l'objet d'un consensus.

Vous trouverez ci-joint le pré-programme de cette journée, au cours de laquelle seront notamment abordés l'aide juridique et l'assistance de protection juridique, l'admission à l'aide juridictionnelle, la garantie d'une défense de qualité, le financement de l'aide juridique et les modalités de rétribution des avocats.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à cette manifestation, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pascal CLEMENT

Monsieur Loïc DUSSEAU
Président de la Fédération Nationale des Unions
de Jeunes Avocats -- FNUJA
6 rue Meissonnier
75017 PARIS



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Service de l'accès au droit et à la justice et de la politique de la ville

Assises de l'accès au droit et de l'aide juridictionnelle

Mardi 30 janvier 2007

Pré-programme

- | | |
|---------------|---|
| <i>9h 00</i> | <i>Accueil</i> |
| <i>9h 30</i> | <i>Intervention du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice</i> |
| <i>9h 45</i> | <i>Intervention de Paul-Albert IWEINS, Président du CNB</i> |
| <i>10h 00</i> | <i>L'aide juridictionnelle en droit comparé</i> |
| <i>10h 15</i> | <i>Présentation des ateliers</i> |
| <i>10h 30</i> | <i>Ateliers</i> |
| <i>13h 00</i> | <i>Pause déjeuner</i> |
| <i>14h 00</i> | <i>Restitution des travaux des ateliers - Débat</i> |
| <i>16h 30</i> | <i>Synthèse et clôture</i> |